



FranceterredeLAIT

LA FILIÈRE LAITIÈRE S'ENGAGE

LE CLIMAT, UNE PRIORITÉ POUR LA FILIÈRE LAITIÈRE FRANÇAISE

Feuille de route 2022





LA FILIÈRE LAITIÈRE MOBILISÉE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'ACTIVITÉ LAITIÈRE, COMME TOUTE ACTIVITÉ HUMAINE A DES EFFETS QU'ILS SOIENT POSITIFS OU NÉGATIFS SUR SON ENVIRONNEMENT ET LES PRINCIPAUX MILIEUX QUE SONT LE SOL, L'AIR, L'EAU LA BIODIVERSITÉ. DEPUIS PLUS DE TRENTE ANS, LA FILIÈRE LAITIÈRE ŒUVRE À LIMITER L'IMPACT NÉGATIF DE SES ACTIVITÉS.

ELLE RAISONNE SON ACTION EN FONCTION DE SES PRATIQUES DURABLES ET DE SES RESSOURCES .

DANS UN MÊME TEMPS ELLE CHERCHE À S'ADAPTER AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE QUI MODIFIENT LES CONDITIONS DE PRODUCTION EN ÉLEVAGE ET EN LAITERIE.

S'ADAPTER AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Le 6^{ème} rapport du GIEC (groupement d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), publiée en août 2021 confirme l'accentuation des bouleversements climatiques, avec notamment une hausse globale des températures et de la fréquence des aléas climatiques extrêmes, qui impacteront une grande partie des activités humaines, en particulier agricoles.

Face à l'enjeu du réchauffement climatique, le Cniel a lancé, dès 2015, des travaux sur l'adaptation de la filière laitière.



Sécuriser les ressources alimentaires des troupeaux laitiers

Mené entre 2015 et 2019, l'objectif du programme Climalait¹ était d'identifier les impacts du changement climatique sur les élevages laitiers français sur le siècle, pour anticiper et préparer au mieux les éleveurs laitiers pour l'adaptation de leur ferme.



Afin de fournir aux éleveurs et aux conseillers agricoles des pistes d'adaptation concrètes, Climalait en partenariat avec l'Idèle ainsi que Météo France, l'INRA, les Chambres d'Agriculture, le BTPL et Arvalis a étudié selon un zonage précis (20 zones) les évolutions du climat et réalisé des études d'impacts propre à chaque zone (cultures et pousse de l'herbe à moyen et long terme).

Une fois le diagnostic réalisé, il est confronté aux apports d'acteurs sur le terrain et permet d'identifier de manière collective des leviers d'adaptation au changement climatique de chaque zone. Les résultats de ce programme se retrouvent sous la forme de fiches de synthèses.

1. Le programme Climalait a été initié et financé par le Cniel en partenariat avec l'Idèle ainsi que Météo France, l'INRA, les Chambres d'Agriculture, le BTPL et Arvalis

CONTRIBUTION AU VARENNE AGRICOLE DE L'EAU ET DE L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le Varenne agricole de l'eau et de l'adaptation au changement climatique a été lancé en mai 2021 par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et par le Ministère de la Transition Ecologique.

Le Cniel, mobilisé dans le groupe de travail « Renforcer la résilience de l'agriculture dans une approche globale », a travaillé à la construction du plan d'action de la filière afin de faire émerger des solutions pour anticiper le changement climatique et adapter la production laitière à tous les maillons. Après huit mois de travaux, le Varenne s'est clôturé le 1^{er} février 2022, la filière a remis sa contribution et a signé la charte d'engagements pour l'adaptation de l'agriculture au changement climatique.



Limiter le stress thermique des vaches laitières en été



Climalait a également permis de définir les besoins de recherche de demain de la filière laitière. Pour assurer la résilience des élevages laitiers, de nouveaux chantiers émergent tels que l'adaptation des bâtiments d'élevage aux fortes chaleurs estivales. En effet, une température supérieure à

21°C provoque chez les vaches laitières un stress thermique, source d'inconfort.

Les épisodes caniculaires étant de plus en plus fréquents, le plan d'actions issu du programme « Bâtiments d'élevages laitiers de demain² » vise à diffuser aux éleveurs et aux conseillers des recommandations techniques concrètes pour adapter les bâtiments d'élevage laitier : amélioration de la ventilation naturelle, maîtrise du rayonnement, apport de solutions de ventilation mécanique, etc...

2. Le programme « Bâtiments d'élevages laitiers de demain » (2018 - 2020) a été financé par le Cniel et mené en partenariat avec l'Idèle, APCA, FCEL, GSD France, BTPL, MSA, et GTV

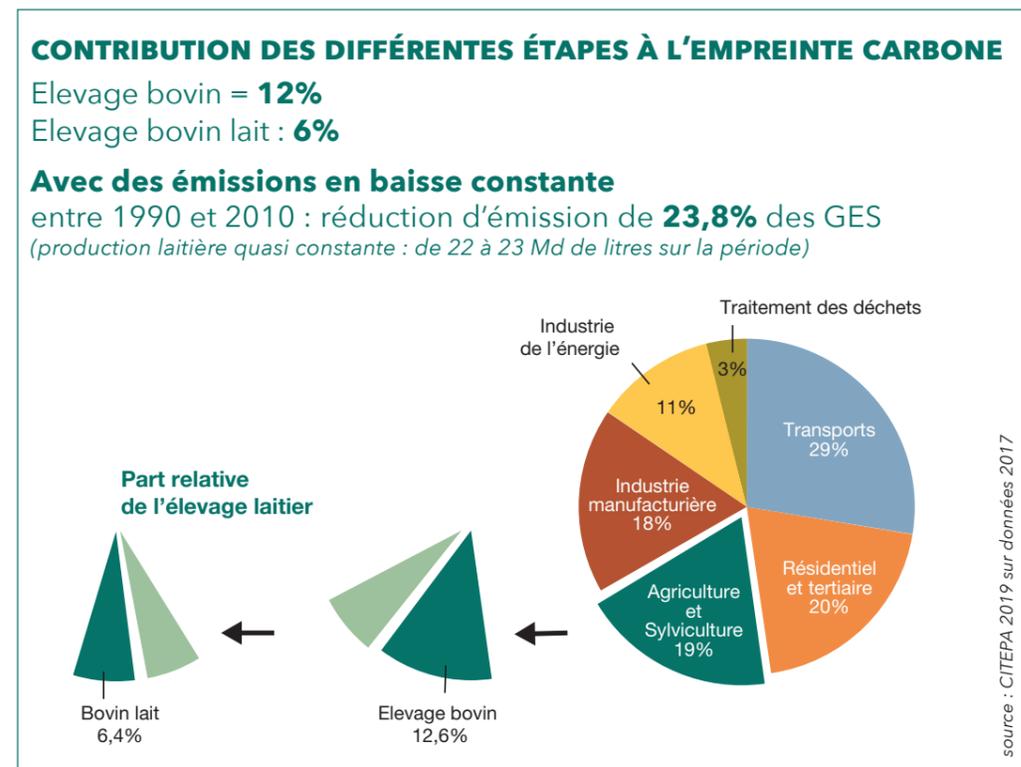
RÉDUIRE SON IMPACT POUR LIMITER LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le secteur laitier international, au travers de la FIL (Fédération Internationale du Lait), s'est engagé à répondre aux objectifs de développement durable des Nations Unies, notamment à travers la signature de la déclaration de Rotterdam ratifiée par la France en juin 2017. La filière laitière est, ainsi, le premier secteur agricole à relever le défi de contribuer à l'atteinte des objectifs de l'ONU.

Un an plus tard la filière laitière française, et ses partenaires, ont signé leur propre feuille de route, dont les principaux objectifs ont été repris dans la démarche de filière *France terre de lait*.

Au niveau mondial, selon la FAO, l'élevage de ruminants contribuerait à environ 10% des émissions de gaz à effet de serre dont 4,3% environ seraient liées à l'élevage bovin laitier.

Au niveau national³, l'agriculture et la sylviculture sont le 3ème secteur contributeur aux émissions de gaz à effet de serre (19%), après le transport et le résidentiel tertiaire. L'élevage bovin représente 12% des émissions nationales dont 6% sont imputées à l'élevage des vaches laitières. Toutefois, entre 1990 et 2010, le secteur a réduit de 23,8% ses émissions de gaz à effet de serre.



3. CITEPA 2019 sur données 2017



La ferme laitière bas carbone, un plan d'actions collectif

En 2013, le projet pilote Life Carbon Dairy a été lancé, impliquant 4.869 éleveurs dans 6 régions. Il a permis de développer un outil de diagnostic environnemental CAP'2ER®, de sensibiliser et de former conseillers et éleveurs sur les émissions de gaz à effet de serre, de réaliser une cartographie de l'empreinte carbone et d'identifier les pratiques mises en œuvre par les élevages « bas carbone ».

Suite au succès de cette démarche, le Cniel et ses partenaires (Idele, France Conseil Elevage et les Chambres d'Agriculture) décident, dès 2015, d'étendre la démarche à l'ensemble du territoire : c'est le lancement de la Ferme Laitière Bas Carbone. Lauréate du concours « My Positive Impact » de la Fondation Nicolas Hulot, cette initiative est également retenue dans l'agenda des solutions agricoles de la COP 21, à Paris.

En 2016, le Cniel finance plus de 1.000 diagnostics CAP2ER® dans toute la France. Réalisé par des techniciens formés, ce diagnostic individuel permet d'estimer l'empreinte carbone et les consommations en énergie de l'élevage, mais aussi sa contribution positive à la biodiversité, sa performance nourricière et son stockage de carbone.

Des leviers d'actions sont identifiés en collaboration avec l'éleveur pour lui permettre d'améliorer son empreinte carbone tout en maintenant ses performances technico-économiques comme planter des haies, installer des panneaux photovoltaïque, investir dans un prérefroidisseur de lait, améliorer son autonomie alimentaire en augmentant son stockage de fourrage et en réduisant la consommation d'aliment concentré. Les solutions retenues sont formalisées dans un plan d'actions individuel, adapté à la ferme audité et aux objectifs de l'éleveur.

Améliorer ses performances environnementales n'est pas seulement bénéfique à l'environnement. C'est aussi garantir la durabilité de la ferme. En effet, l'outil montre que les performances environnementales et technico-économiques sont fortement corrélées. Moindre consommation en intrants, valorisation du pâturage... sont autant de gestes permettant de réduire l'empreinte carbone que de potentiels gains économiques.

LA FILIÈRE LAITIÈRE VISE L'AUTONOMIE FOURRAGÈRE DE SES FERMES

Les éleveurs français produisent sur leur ferme la quasi-totalité des fourrages et une partie des céréales nécessaires à l'alimentation de leurs vaches : 93% est produite sur la ferme, 5% est produite en France sur une autre ferme (céréales et oléo protéagineux). Les aliments produits sur la ferme permettent aux éleveurs de sécuriser la production via la maîtrise de sa traçabilité, de son origine et de sa qualité.

Levier d'action au cœur de Ferme Laitière Bas Carbone et afin de réduire son afin de réduire son empreinte environnementale, la filière laitière, dans le respect de la diversité de ses systèmes, souhaite arrêter ses importations de soja déforestant et veut tendre vers l'autonomie protéique.



En 2021, près de 15.000 éleveurs laitiers se sont engagés dans la démarche Ferme Laitière Bas Carbone.

Dans sa démarche de responsabilité sociétale France Terre de Lait, la filière laitière s'est engagée à réduire son empreinte carbone nette par litre de lait sortie usine de 17% entre 2015 et 2025. Pour atteindre cet objectif, la filière compte étendre la démarche Ferme laitière bas carbone à l'ensemble des élevages d'ici 2030.

Les premiers résultats sont encourageants. En 2016, l'empreinte carbone d'un litre de lait sortie usine était de 1,01kg contre 0,98kg en 2019, soit -3.5%. L'objectif de la filière est d'atteindre 0,84kg en 2025.

« CARBON AGRI », UNE MOTIVATION SUPPLÉMENTAIRE

En 2019, le ministère de la transition écologique et solidaire, validait la conformité de la méthodologie Carbon Agri au Label Bas Carbone en tant que méthode de calcul de réductions des émissions de gaz à effet de serre pour les élevages bovins et les grandes cultures.

Par la suite, les fédérations des élevages de ruminants ont créé France Carbon Agri Association pour mutualiser les coûts associés au montage de projets éligibles au label Bas Carbone et à la vente des crédits carbones générés par ces projets. De nombreuses entreprises, collectivités, ou organisations sont en effet intéressées par l'achat de ces crédits carbone qui vont compenser leurs propres émissions de carbone ou financer des projets pour lutter contre le changement climatique.

Un premier appel à projet a conduit à un engagement de près de 400 éleveurs dans la vente de leurs crédits carbone. Les éleveurs devront réaliser un premier diagnostic environnemental puis mettre en œuvre des actions de réduction de leur impact, identifiées notamment dans leur plan d'action individuel. Dans un délai maximal de cinq ans, un nouveau diagnostic sera réalisé pour mesurer le « carbone évité » sur l'élevage, c'est-à-dire qui n'a pas été émis du fait de la mise en place de nouvelles pratiques.

La valorisation financière de cette « économie de carbone » sera une incitation de plus pour que les élevages laitiers s'engagent dans la Ferme Laitière Bas Carbone.



FORUM SUR LA DÉCARBONATION

En 2022, le Cniel organise un forum sur la décarbonation pour que des porteurs de solutions viennent présenter des produits et des pratiques innovantes commercialisées ou en voie de l'être pour les élevages et les entreprises laitières. Ce forum permettra de réfléchir aux objectifs environnementaux de la filière post 2025 afin de contribuer aux enjeux du réchauffement climatique sur un plus long terme.

4. Carbon Agri est la méthode de calcul de crédit carbone, développée par l'Institut de l'élevage (Idele) et l'I4CE (Institute for Climate Economics), et portée par la Confédération de l'Élevage (CNE), les interprofessions de la viande (Interbev) et du lait (Cniel).

Développement de l'efficacité énergétique et de l'eco-packaging



Les usines de transformation laitière contribuent à environ 14% des émissions de gaz à effet de serre pour un litre de lait transformé à la sortie de l'usine. L'engagement des entreprises laitières pour réduire leur empreinte carbone s'inscrit dans une démarche plus large d'évolution des pratiques et d'innovation, engagée depuis de nombreuses années.

L'amélioration de l'efficacité énergétique est complétée par une volonté de décarbonation partielle des énergies utilisées. Le remplacement des chaudières au fioul lourd par des chaudières au gaz naturel est déjà engagé. De même, la mise en œuvre de chaudières biomasse et l'utilisation de biométhane devrait permettre de poursuivre la transition.

Les collectes de lait sont aussi optimisées, en rationalisant les trajets et en réduisant ainsi le nombre de kilomètres parcourus par les camions. Les chauffeurs sont aussi formés à l'éco-conduite.

En parallèle, des réflexions et des travaux sont en cours pour identifier les emballages de demain, à la fois plus respectueux de l'environnement et compatibles avec les exigences sanitaires des produits. Rappelons que la directive 2019/904 du 5 juin 2019, relative à la réduction de l'incidence de certains produits en plastique sur l'environnement fixe un objectif minimum de 30% de contenu recyclé pour toutes les bouteilles plastiques d'ici 2030. La directive 2018/852 précise quant à elle qu'au moins 70% de tous les déchets d'emballages devront être recyclés d'ici 2030.

Au niveau des systèmes industriels de refroidissement, l'abandon progressif des fluides frigorigènes HFC à fort pouvoir de réchauffement climatique, déjà engagé depuis quelques années, va se poursuivre jusqu'à une généralisation prévue pour 2030. Simultanément l'enjeu est de trouver des alternatives à l'échelle de la ferme laitière pour remplacer les tanks à lait actuels, utilisateurs de gaz HFC.



PRÉSERVER LES RESSOURCES

Optimiser l'utilisation des ressources naturelles

Au-delà des efforts engagés pour réduire leur empreinte carbone, les fermes laitières françaises ont également un rôle à jouer dans la production d'énergies renouvelables. De plus en plus d'éleveurs installent sur les étables ou les granges des panneaux solaires ou photovoltaïques pour produire l'électricité nécessaire sur la ferme.

D'autres optent pour des unités de méthanisation. Le biogaz produit peut être injecté directement dans le réseau de gaz naturel, à produire de l'électricité vendue ou utilisée au sein même de la ferme. Au bout du processus, le « digestat » constitue un engrais organique, efficace, facile à épandre sur les cultures et sans odeur.

D'autres fermes produisent du bois-énergie utilisé comme combustible. La production d'énergies renouvelables sur les fermes laitières est en plein essor.





Préserver la biodiversité

Là où il y a des vaches laitières, il y a des haies maintenues, des prairies et des paysages entretenus et de la vie. Plus de la moitié du territoire français sont des terres agricoles. Grâce

à l'élevage, 13 millions d'hectares de prairies permanentes ne sont pas labourées, et sont généralement entourées de haies.

De par la diversité de son assolement, la présence d'animaux, d'éléments agro-écologiques naturels tels que les mares, haies, bosquets, zones humides... la ferme laitière, constitue un habitat privilégié propice au développement d'une flore et d'une faune variées : une biodiversité préservée. De plus en plus, les éleveurs laitiers raisonnent et optimisent leurs utilisations de pesticides ou d'engrais chimiques.

Ainsi sur une ferme d'élevage, il a été dénombré environ 253 espèces animales et végétales différentes⁵, entre 40 et 70 espèces d'oiseaux qui jouent un rôle essentiel dans la dissémination des espèces végétales et la régulation des populations d'insectes et de rongeurs. On compte aussi plus d'une tonne de vers de terre par hectare de prairie qui vont favoriser l'absorption de l'eau via leurs galeries ainsi que la fertilité des sols.

Enfin, la biodiversité florale des prairies joue un rôle important dans la qualité et les arômes du lait. Car la biodiversité, c'est aussi les micro-organismes : bactéries, champignons, levures... Ces micro-organismes jouent un rôle crucial dans la transformation du lait en produits laitiers. Ils sont essentiels pour acidifier le lait, le transformer en caillé, et ensuite, pour le développement des arômes, des saveurs et des textures.

BIOTEX, UN OUTIL POUR OBJECTIVER LA BIODIVERSITÉ DES FERMES D'ÉLEVAGE

Développé par l'Institut de l'Élevage avec l'appui du Cniel, Biotex est une méthode d'évaluation de la biodiversité d'une ferme basée sur des indicateurs indirects en comparaison de la région dans laquelle elle se trouve.

Cet outil a pour objectif de sensibiliser les éleveurs à la biodiversité. À l'issue d'un diagnostic, l'éleveur reçoit un compte-rendu de sa situation. Les explications fournies doivent lui permettre de prendre en compte les différents éléments pour améliorer les interactions entre la gestion de sa ferme et la biodiversité.



Gérer et préserver l'eau

Le changement climatique modifie le cycle de l'eau, ressource indispensable à l'activité agricole. Ces dernières années, la filière laitière a été impactée par des épisodes de sécheresse entraînant des restrictions d'eau par arrêtés préfectoraux. Il est donc important de trouver des solutions pour réduire la consommation et de préserver cette ressource vitale.

À la ferme, l'eau est indispensable à l'abreuvement des animaux, aux cultures fourragères et aux prairies, au nettoyage de la salle de traite...

En laiteries, des installations sont conçues pour réduire l'usage de l'eau dans toutes les procédures de nettoyage. L'une des pratiques les plus répandues consiste à recycler l'eau extraite du lait, lors de sa transformation en produits laitiers (le lait contient 88% d'eau). Cette eau issue du lait peut servir à remplir les chaudières ou encore à nettoyer l'extérieur des camions de collecte et évite ainsi d'utiliser des volumes importants de l'eau de ville.

Afin de recenser les solutions écoresponsables pour gérer l'eau de manière optimale, une soixantaine de sites industriels laitiers ont été audités dans le cadre du programme Aquarel⁶.

À la ferme, le principe est le même. Les eaux de lavage servent à pré-refroidir le tank qui stocke le lait de la traite. La filière française veut généraliser les bonnes pratiques pour poursuivre les efforts entrepris, tant pour optimiser son usage qu'améliorer sa qualité.



5. Le CASDAR INDIBIO (Identification et validation d'INDicateurs pertinents relatifs aux pratiques agronomiques et aux infrastructures agroécologiques permettant d'évaluer la BIOdiversité dans les systèmes d'exploitation d'élevage et de polyculture-élevage) 2011-2013 est un projet dont le but est de fournir des indicateurs pour évaluer la biodiversité ordinaire dans les exploitations d'élevage d'herbivores. Il est financé par le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (MAAF) et le Centre national interprofessionnel de l'économie laitière (CNIEL). Il est piloté par l'Institut de l'Élevage (Idele) et a rassemblé plusieurs partenaires techniques et scientifiques. L'équipe du projet est donc composée de l'Institut de l'Élevage, de trois Unités mixtes de recherche (UMR) : UMR 1121 Agronomie Environnement Nancy-Colmar, UMR 1213 Herbivores Clermont Ferrand et UMR 211 Agronomie Grignon, du Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) et de France nature environnement (FNE).

6. Programme Aquarel, réalisé par Actalia pour le Cniel

LA FILIÈRE LAITIÈRE À L'ÉCOUTE DES PRÉOCCUPATIONS SOCIÉTALES

Affichage environnemental

La filière laitière française s'engage pour une information claire du consommateur afin de garantir une alimentation saine, sûre et durable pour tous. En 2021, l'Interprofession laitière a déposé son projet auprès de l'ADEME et du Ministère de la Transition Écologique, dans le cadre de l'expérimentation nationale de l'affichage environnemental.

La méthodologie proposée est basée sur le principe de l'analyse du cycle de vie et sur la méthodologie européenne Dairy PEF, complétée par des indicateurs sur la biodiversité et le stockage carbone.

La filière laitière affiche sa volonté de contribuer à un affichage environnemental fiable, précis et facilement compréhensible par le consommateur, pour le guider au mieux dans ses choix et dans la réduction de ses impacts.

Cette action est en cohérence avec l'objectif affiché dans la démarche France terre de lait.

France Terre de Lait, pour une filière laitière durable

Dans le cadre du plan de filière rendu public en 2017, la filière laitière s'est engagée en 2020 dans une démarche de responsabilité sociétale *France Terre de Lait*.

Elle émane de la volonté des acteurs à intégrer les enjeux sociétaux au cœur de la stratégie de développement durable de la filière. Elle respecte les principes fondateurs de la norme internationale de « responsabilité sociétale », ISO 26.000 : la transparence, l'écoute, le dialogue avec les parties prenantes et la mise en œuvre d'un progrès continu et responsable en matière de développement durable.

Cette démarche de progrès, ouverte sur le monde, se décline en 4 axes de performance qui incarnent les priorités du secteur: économie et sociale, sanitaire, alimentaire, bien-être animal et environnement.

De cette quadruple performance naît le socle *France Terre de Lait* : le dénominateur commun à tous les produits laitiers français, le véritable savoir-faire de la filière, en continuel progrès, sans rupture avec les actions entreprises par la filière ces dernières années. Cette démarche doit permettre de développer la reconnaissance et la valorisation du lait et des produits laitiers sur l'ensemble des marchés.

CHIFFRES CLÉS



51 600
FERMES LAITIÈRES

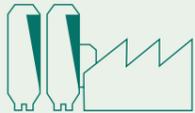


23,8
MILLIARDS
DE LITRES
DE LAIT
DE VACHE
COLLECTÉS



-17%
OBJECTIF DE
RÉDUCTION
DE CO₂
entre 2015 et 2025

-23,8%
RÉDUCTION
CARBONE



720
SITES DE
TRANSFORMATION



39
MILLIARDS
D'EUROS DE
CHIFFRE
D'AFFAIRES



15 000
FERMES
LAITIÈRES
BAS CARBONE



298 000
EMPLOIS
DIRECTS

et
104 000
EMPLOIS
INDIRECTS
85% des salariés
habitent dans
des communes de
-15 000 habitants



92%
DES VACHES
LAITIÈRES
PÂTURENT
et

98%
de la ration quotidienne
de la vache laitière est
MADE IN FRANCE

13
MILLIONS
D'HECTARES
DE PRAIRIES
PERMANENTES

À PROPOS DU CNIEL

Créé en 1974, Le Centre national interprofessionnel de l'économie laitière (Cniel) est l'association qui regroupe les organisations représentant les producteurs de lait de vache, les entreprises laitières privées, les coopératives laitières, et les acteurs du commerce, de la distribution et de la restauration collective.

Le Cniel incarne la volonté commune de ses membres de coopérer pour construire une filière laitière structurée, performante et durable, ancrée dans les territoires et ouverte sur la société et le monde d'aujourd'hui et de demain.

CONTACTS CNIEL

DIRECTION DES AFFAIRES PUBLIQUES

Marie-Pierre Vernhes

06 31 77 39 14

mvernhes@cniel.com

SERVICE DE PRESSE

Delphine Sacleux

07 86 74 80 47

dsacleux@cniel.com

Marylène Bezamat

06 03 99 62 07

mbezamat@cniel.com

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Salle de presse : presse.filiere-laitiere.fr

Twitter : [@cniel](https://twitter.com/cniel)

Site internet : franceterredelait.fr

